

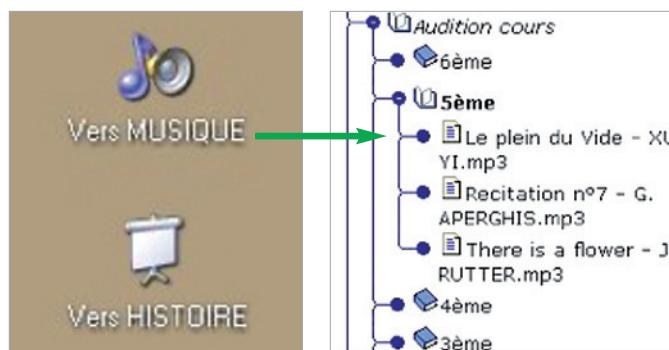
- ▶ Échanger
- Publier des travaux d'élèves
- Travailler en collaboration
- Mettre à disposition des ressources**
- Informier
  
- ▶ Produire ensemble
- Partager des idées
- Être acteur de son apprentissage**
- Acquérir des méthodes de travail
- Constituer une base commune d'information
- Accéder à des outils
- Promouvoir et dynamiser les activités de l'établissement

**Un constat s'opère quant au temps limité de la pratique d'écoute dans le cours d'éducation musicale au collège : les activités du cours ne s'inscrivent plus désormais au cadre strict de l'heure hebdomadaire.**

## Préparation

Le(s) professeur(s) d'éducation musicale et le professeur documentaliste (disposant des droits spécifiques sur l'ENT permettant la mise à disposition des ressources) élaborent un corpus d'œuvres mis à l'étude tout au long d'une année : les possibilités offertes actuellement par des acquisitions légales via l'Internet des ressources sonores (téléchargement payant sur site) permettent d'obtenir des extraits musicaux précis : c'est-à-dire des plages ciblées d'un CD sans être tenu d'acheter le CD intégralement.

Une page ressource sur l'ENT permet d'orienter les élèves vers les documents sonores travaillés en cours.



L'ENT offre ici un outil de consultation permanent pour les élèves (mais aussi pour les collègues des autres disciplines). Les ressources sonores choisies et sélectionnées proposent un panel plus large et plus souple que l'acquisition d'œuvres intégrales sur support fixe (CD, cassettes). L'ENT ne restreint pas l'activité d'écoute à l'heure de cours.

## Les apports de l'ENT

### ■ Pour les enseignants, cet outil favorise :

- la mise à disposition en dehors du cours des ressources étudiées ;
- la prolongation de travaux engagés lors du cours ;
- la mise en place de projets croisés ;
- la mise en place de séances d'écoute libérées des contraintes des supports (CD, cassettes) ;
- la trace des œuvres travaillées avec les classes ;

### ■ Pour l'élève, il permet :

- une « relecture » des documents écoutés en cours ;
- une vision globale de la progression des travaux sonores sur l'année ;
- un travail autonome par un accès permanent aux ressources (au collège ; chez lui en streaming) ;
- une mise en relation renforcée des supports sonores étudiés avec une autre matière.

Cette approche est aussi l'occasion de mettre en place avec les classes une réflexion sur la légalité des échanges musicaux actuellement. Elle offre aussi la possibilité de connaître les différents formats sonores supportés (éléments à valider dans le cadre du B2i).

